Communiqué de presse

Les contrats Région-Pays arrivent à terme fin 2012

Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne : le point sur l'action régionale et les projets

Instrument de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional, le contrat Région-Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne, signé en 2006 et renégocié en 2009, arrivera à son terme en 2012. Dans cette perspective, Béatrice Le Marre, Conseillère régionale référente pour ce pays, a souhaité réaliser un point d'étape de l'action de la Région et des projets en cours sur ce territoire de 66 705 habitants et 55 communes*.

Portant sur une dotation globale de près de **6 M€ sur la période 2006-2012**, le contrat Région-Pays de Ploërmel – Cœur de Bretagne s'est à ce jour concrétisé par l'attribution d'un montant de près de **3,77 M€ de subventions**, participant ainsi à l'accompagnement de **38** projets sur des thématiques aussi variées que **le tourisme, le sport, la solidarité, l'économie, l'accessibilité** ou **l'environnement**. Parmi les projets, on peut citer :

La création d'un circuit de valorisation et de protection du patrimoine naturel et fluvial à Josselin

L'histoire de Josselin est intimement liée à **l'Oust** et, aujourd'hui encore, la rivière constitue un élément incontournable dans la vie du Pays de Ploërmel. Il s'agit d'une **richesse naturelle**, **culturelle et touristique** que la commune souhaite valoriser de façon originale, en permettant au visiteur de comprendre les enjeux de la protection de l'eau tout au long d'un **parcours thématique**, depuis les rives du canal de Nantes à Brest (Oust), le long du ruisseau « La minette », au cœur du vallon du bois d'amour (espace naturel). Ce projet contribue à renforcer et diversifier l'offre **touristique, culturelle et éducative** du territoire. La Région soutient cette initiative à hauteur de **180 000 €**, soit **15%** du coût global estimé.

L'accueil de loisirs pour enfants intercommunal de Malestroit

Au regard des nouvelles normes et de l'évolution croissante de la population locale, la structure d'accueil de loisirs pour enfants de Malestroit située dans les locaux de l'ancienne piscine ne convenait plus. Pour remédier durablement à cette situation, les élus de la Communauté de communes du Val d'Oust et de Lanvaux ont pris la décision de construire entièrement un nouvel équipement. D'une superficie de **398 m²** et comprenant toutes les commodités nécessaires (salle d'activités et motricité, salle de repos pour les 6 ans, infirmerie, restauration, vestiaires, sanitaires…), le nouvel accueil de loisirs sans hébergement favorise l'intégration d'**un plus grand nombre d'enfants** (40 autorisés) et dans de **meilleures conditions sanitaires et de sécurité**. De plus, la **dimension environnementale** a été prise en compte dans la construction du bâtiment, grâce à son **ossature bois**, une **pompe à chaleur**, ou l'utilisation de nombreux **éco matériaux**. Le Conseil régional a apporté son soutien à hauteur de **310 000 €** soit **36% du coût total** à la réalisation de ce projet.

© CCVOL

* (chiffres 2008) 55 communes réparties en 6 communautés de communes –CC du Pays de Guer, CC du Pays de Josselin, CC du Pays de Mauron en Brocéliande, CC de Ploërmel, CC du Porhoët, CC du Val d'Oust et de Lanvaux – et une commune isolée : Beignon.

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Les contrats Région - Pays

Mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région-Pays) est construite autour d'une enveloppe financière globale, impliquant la définition de priorités et de projets s'inscrivant dans les ambitions régionales. Elle s'appuie sur les 21 pays bretons, encourage la coordination des collectivités pour, au final, contribuer à favoriser la complémentarité entre les territoires.
Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré sur la période 2006-2012 s'élève à **276 M€**.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la **1ère** recense l'ensemble des interventions de la Région sur le pays **dans le cadre de l'ensemble de ses politiques** (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports…). Ces actions, financées par les politiques sectorielles de la Région, ne sont pas comptabilisées dans la dotation garantie au pays.
- la **2ème** est destinée à financer **des projets d'ambition régionale et structurants pour le Pays**. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la **3ème** est utilisée pour le financement de **projets de proximité, d'envergure plus locale que ceux définis dans le cadre de l'enveloppe 2.** Ces derniers sont soumis à l'examen du comité local qui se réunit régulièrement.
- une **4ème** enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du **développement numérique de la Bretagne,** tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été garantis aux pays afin de leur permettre de financer différents projets :
  - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
  - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
  - des études…

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution des projets locaux.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3ème enveloppe ainsi que les projets numériques.

⇨ **Béatrice Le Marre** est la Conseillère régionale référente pour le Pays de Ploërmel – Cœur de bretagne. Elle préside, à ce titre, le comité local.

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr

Le contrat Région-Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne 2006-2012

En chiffres

• ***L'enveloppe 1*** du Contrat Région-Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne représente, à ce jour, un montant de plus de **38,5 M€.**

• ***L'enveloppe 2*** représente **19 projets** d'intérêt régional, pour une dotation de plus de **3, 87 M€** :

PROJET	BUDGET TOTAL	part Région
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social		
Requalification Bretagne *Qualiparc* des parcs d'activités communautaires	2,5 M€	**450 000 €**
Qualification Bretagne *Qualiparc* du pars d'activités du Val Coric - Ouest à Guer	1,1 M€	**240 000 €**
Plate-Forme de création d'entreprises et de transfert technologique *Brocéliande Technologies*, Ploërmel	1 M€	**89 843 €**
Pour un projet agricole partagé, à la fois performant et respectueux de l'environnement		
Reconstruction d'un abattoir de proximité - CC VOL	1,9 M€	**150 627 €**
Pour une Bretagne équitable et solidaire		
Construction d'une maison pluridisciplinaire de santé à Josselin	1,1 M€	**54 000 €**
Consolidation du pôle enfance – jeunesse Création d'un CLSH - Sérent	404 795 €	**174 000 €**
Construction et mise en service d'une structure multi-accueil multi-sites à Guer et Augan	1,6 M€	**110 000 €**
Construction d'un pôle Enfance – Jeunesse, Josselin	2,1 M€	**180 000 €**
Construction d'une structure d'accueil de loisirs sans hébergement à Malestroit	839 000 €	**310 000 €**
Création d'un espace de services et d'animation associative - Concoret	1,22 M€	**205 000 €**
Pôle d'Accueil et de Développement Intercommunal, La Trinité Porhoët	1,5 M€	**250 000 €**
Pôle intercommunal de services à la population, Josselin	440 000 €	**120 000 €**
Création d'un pôle intercommunal de services à la population à Mauron	555 044 €	**240 000 €**
Construction d'un pôle d'accueil et de développement communautaire à Malestroit, CC Val d'Oust et de Lanvaux	1,7 M€	**120 000 €**
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité		
Création d'un Circuit de valorisation et de protection du patrimoine naturel et fluvial à Josselin	1,3 M€	**180 000 €**
Création d'un centre de valorisation du patrimoine mégalithique des Pierres Droites à Monteneuf	400 000 €	**200 000 €**
Construction d'un Dojo à Ménéac	693 600 €	**155 000 €**
Construction d'une salle omnisports à Guégon	2,1 M€	**300 000 €**
Construction d'une salle de gymnastique à Ploërmel	2,2 M€	**347 157 €**

• ***La dotation de l'enveloppe 3,*** portant sur les projets d'intérêt local, est de **968 907 €.**

• ***La dotation de l'enveloppe numérique*** est de **418 406 €.**

• ***La dotation en crédits d'ingénierie*** est de **661 889 €.**

Soit une dotation globale de près de 6 M€ (hors enveloppe 1).

Contacts : Odile Bruley - Adriana Pigeon - Josselin Brémaud
Accueil presse : 02 99 27 13 54 - presse@region-bretagne.fr
www.bretagne.fr